



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibératives :

1

Conseillers représentés :

12

Total votants :

53

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220707-20220712\_01-DE  
Reçu le 22/07/2022  
Publié le 22/07/2022

N° 20220712-01

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2022 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 12 juillet 2022 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### **Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### **Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Philippe BLANCHOZ à Tony BERNARD  
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON  
Atlantique DE LAVERNAY à Catherine MAZELLIER  
Chantal CHASSANG à Yves GACON  
Caroline GUELON à Jean-François DELAIRE  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Pépita RODRIGUEZ à Alexandra VIRLOGEUX  
André DEBOST à Sophie DELAIGUE  
Claude GOUILLON-CHENOT à Isabelle FUREGON  
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON  
Sylvain HERMAN, à Sophie DELAIGUE  
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Jean-Éric GARRET, Michel COUPERIER, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Rachel BOURNIER, Tahar BOUANANE.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Alain DESCOLS

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

**CRÉATION DU BUDGET ANNEXE RATTACHÉ  
PRODUCTION D'ÉNERGIES**

**Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président**

## AR Prefecture

063-200070712-20220707-20220712\_01-DE

Reçu le 22/07/2022

Publié le 22/07/2022

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a approuvé la constitution d'un groupement de commandes pour l'installation de dispositifs photovoltaïques, dans le cadre de l'opération collective « Solaire Dôme »

L'installation de panneaux photovoltaïques générant la production d'électricité et la revente à EDF de l'électricité, la réglementation impose pour une meilleure lisibilité, l'individualisation des opérations de dépenses et de recettes dans un budget distinct, doté de l'autonomie financière, avec un compte 515 propre.

Il convient ainsi de créer un budget annexe rattaché spécifiquement dédié à cette nouvelle activité.

Ce budget annexe rattaché est dénommé « Production d'énergies ». Il sera déclaré sous ce nom auprès des services de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP). Il utilisera la nomenclature M4 et sera assujéti à TVA.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne effectuera les démarches pour immatriculer le budget et l'activité située dans le champ d'application de la TVA, auprès du service des impôts des entreprises de Thiers.

Une avance remboursable des budgets Principal, Espaces d'activités, Déchets ménagers sera nécessaire selon la destination de l'équipement.

Il est proposé l'amortissement des équipements sur 15 ans et le remboursement de l'avance sur 20 ans.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création du budget annexe rattaché « Production d'énergies » ;
- **Approuve** l'amortissement des équipements sur 15 ans et le remboursement de l'avance sur 20 ans ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 41

Représentés : 12

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

**Le Président,**

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

